

Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD

536341
(08/24)

Fonds Mutuels TD Rapport financier intermédiaire

Période close le 30 juin 2024



Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Le rapport financier intermédiaire non audité ci-joint a été préparé par Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD »), en sa qualité de gestionnaire des Fiducies de fonds commun de placement TD, des Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD et des Portefeuilles FNB gérés TD (collectivement, les « Fonds » et, individuellement, le « Fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de GPTD. Il incombe au gestionnaire d'assurer l'intégrité, l'objectivité et la fiabilité des données présentées. Pour s'acquitter de cette responsabilité, le gestionnaire choisit les méthodes comptables appropriées, formule des jugements et effectue des estimations conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board*, notamment la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le gestionnaire est aussi chargé d'élaborer des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière, ainsi que de protéger tous les biens des Fonds.

Il appartient au conseil d'administration de GPTD d'examiner et d'approuver le rapport financier intermédiaire, tout en s'assurant que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière.

Au nom de GPTD, gestionnaire des Fonds.



Bruce Cooper
Administrateur et
chef de la direction
Le 13 août 2024



Len Kroes
Chef des finances
Le 13 août 2024

Avis aux porteurs de parts

L'auditeur des Fonds n'a pas examiné les Fiducies de fonds commun de placement TD dans le présent rapport financier

GPTD, en sa qualité de gestionnaire des Fonds, nomme un auditeur indépendant qui a pour mandat d'auditer les états financiers annuels des Fonds. Lorsque l'auditeur n'a pas examiné le rapport financier intermédiaire des Fonds, la législation sur les valeurs mobilières applicable exige qu'il en soit fait mention dans un avis accompagnant le rapport financier.

Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 (non audité)

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actif		
Actif courant		
Placements	40 422 \$	37 000 \$
Actifs dérivés (note 3)	44	190
Trésorerie	173	1 131
Intérêts et dividendes à recevoir	384	327
Souscriptions à recevoir	160	0
	41 183	38 648
Passif		
Passif courant		
Passifs dérivés (note 3)	0	0
Charges à payer	1	0
	1	0
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	41 182 \$	38 648 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par série (note 5)		
Série Investisseurs	11 \$	11 \$
Série Conseillers	11 \$	11 \$
Série F	11 \$	11 \$
Série H5	10 \$	10 \$
Série FT5	10 \$	10 \$
Série T5	10 \$	10 \$
Série D	11 \$	11 \$
Série Privée	20 855 \$	19 802 \$
Série O	20 253 \$	18 772 \$
	41 182 \$	38 648 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part de série		
Série Investisseurs	10,45 \$	10,43 \$
Série Conseillers	10,45 \$	10,43 \$
Série F	10,45 \$	10,43 \$
Série H5	15,67 \$	15,65 \$
Série FT5	15,67 \$	15,65 \$
Série T5	15,67 \$	15,65 \$
Série D	10,34 \$	10,37 \$
Série Privée	10,08 \$	10,25 \$
Série O	10,00 \$	10,17 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante du rapport financier intermédiaire.

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 (non audité)

	2024	2023
Revenus		
Gain (perte) net sur placements et dérivés		
Intérêts aux fins de distributions	761 \$	228 \$
Gain (perte) net réalisé	(787)	632
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	103	(774)
Gain (perte) net sur placements et dérivés	77	86
Gain (perte) de change sur trésorerie et autres actifs nets	24	(12)
Total des revenus (pertes)	101	74
Charges (note 6)		
Frais de gestion	0	0
Frais d'administration	0	0
Frais du comité d'examen indépendant	1	0
Frais de communication aux porteurs de titres	7	1
Droits de garde	1	0
Honoraires d'audit	4	1
Total des charges avant les renoncations	13	2
Moins les charges visées par une renonciation	(10)	(1)
Total des charges nettes	3	1
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables avant impôts	98	73
Remboursements d'impôts (retenues d'impôts)	0	0
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	98 \$	73 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par série		
Série Investisseurs	0 \$	0 \$
Série Conseillers	0 \$	0 \$
Série F	0 \$	0 \$
Série H5	0 \$	0 \$
Série FT5	0 \$	0 \$
Série T5	0 \$	0 \$
Série D	0 \$	0 \$
Série Privée	38 \$	(67) \$
Série O	60 \$	140 \$
	98 \$	73 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part de série		
Série Investisseurs	0,02 \$	0,08 \$
Série Conseillers	0,02 \$	0,08 \$
Série F	0,02 \$	0,08 \$
Série H5	0,03 \$	0,12 \$
Série FT5	0,03 \$	0,12 \$
Série T5	0,03 \$	0,12 \$
Série D	(0,03) \$	0,06 \$
Série Privée	0,02 \$	(0,16) \$
Série O	0,03 \$	0,08 \$

Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 (non audité)

	Série Investisseurs		Série Conseillers		Série F	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	11 \$	10 \$	11 \$	10 \$	11 \$	10 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0	0	0	0	0	0
Distributions aux porteurs de parts rachetables	0	0	0	0	0	0
Transactions sur parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	0	0	0	0	0	0
Réinvestissement des distributions	0	0	0	0	0	0
Rachat de parts rachetables	0	0	0	0	0	0
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	0	0	0	0	0	0
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0	0	0	0	0	0
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	11 \$	10 \$	11 \$	10 \$	11 \$	10 \$
Transactions sur parts rachetables						
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	1	1	1	1	1	1
Parts rachetables émises	0	0	0	0	0	0
Parts rachetables émises au réinvestissement	0	0	0	0	0	0
Parts rachetables rachetées	0	0	0	0	0	0
Parts rachetables en circulation à la clôture de la période	1	1	1	1	1	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	1	1	1	1	1	1

	Série H5		Série FT5		Série T5	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0	0	0	0	0	0
Distributions aux porteurs de parts rachetables	0	0	0	0	0	0
Transactions sur parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	0	0	0	0	0	0
Réinvestissement des distributions	0	0	0	0	0	0
Rachat de parts rachetables	0	0	0	0	0	0
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	0	0	0	0	0	0
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0	0	0	0	0	0
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$
Transactions sur parts rachetables						
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	1	1	1	1	1	1
Parts rachetables émises	0	0	0	0	0	0
Parts rachetables émises au réinvestissement	0	0	0	0	0	0
Parts rachetables rachetées	0	0	0	0	0	0
Parts rachetables en circulation à la clôture de la période	1	1	1	1	1	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	1	1	1	1	1	1

Les notes ci-jointes font partie intégrante du rapport financier intermédiaire.

Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 (non audité)

	Série D		Série Privée	
	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	11 \$	10 \$	19 802 \$	10 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0	0	38	(67)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	0	0	(376)	(40)
Transactions sur parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	0	0	1 285	7 008
Réinvestissement des distributions	0	0	376	40
Rachat de parts rachetables	0	0	(270)	(5)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	0	0	1 391	7 043
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0	0	1 053	6 936
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	11 \$	10 \$	20 855 \$	6 946 \$
Transactions sur parts rachetables				
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	1	1	1 932	1
Parts rachetables émises	0	0	127	689
Parts rachetables émises au réinvestissement	0	0	38	4
Parts rachetables rachetées	0	0	(27)	0
Parts rachetables en circulation à la clôture de la période	1	1	2 070	694
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	1	1	1 982	414

	Série O		TOTAL	
	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	18 772 \$	70 \$	38 648 \$	150 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	60	140	98	73
Distributions aux porteurs de parts rachetables	(364)	(171)	(740)	(211)
Transactions sur parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	1 421	17 180	2 706	24 188
Réinvestissement des distributions	364	171	740	211
Rachat de parts rachetables	0	(300)	(270)	(305)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	1 785	17 051	3 176	24 094
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 481	17 020	2 534	23 956
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	20 253 \$	17 090 \$	41 182 \$	24 106 \$
Transactions sur parts rachetables				
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	1 846	7		
Parts rachetables émises	143	1 718		
Parts rachetables émises au réinvestissement	37	17		
Parts rachetables rachetées	0	(30)		
Parts rachetables en circulation à la clôture de la période	2 026	1 712		
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	1 920	1 694		

Les notes ci-jointes font partie intégrante du rapport financier intermédiaire.

Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 (non audité)

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net		
attribuable aux porteurs de parts rachetables	98 \$	73 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte latent de change sur trésorerie	1	0
(Gain) perte net réalisé	787	(632)
Variation nette de la (plus-value)		
moins-value latente	(103)	774
Achats de placements et de dérivés [†]	(7 553)	(9 730)
Produit de la vente, du remboursement et de l'échéance de placements et de dérivés	3 593	3 060
(Augmentation) diminution des intérêts et des dividendes à recevoir	(57)	(200)
Augmentation (diminution) des charges à payer	1	0
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(3 233)	(6 655)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	0	0
Produit de l'émission de parts rachetables [†]	2 546	7 541
Montants versés au rachat de parts rachetables	(270)	(305)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	2 276	7 236
Gain (perte) latent de change sur trésorerie	(1)	0
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(957)	581
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	1 131	150
Trésorerie (découvert bancaire) à la clôture de la période	173 \$	731 \$
Intérêts aux fins de distributions reçus*, déduction faite des retenues d'impôts	704 \$	28 \$

[†] Hors souscriptions en nature de 0 \$ (16 647 \$ en 2023)

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les notes ci-jointes font partie intégrante du rapport financier intermédiaire.

Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD

Inventaire du portefeuille (en milliers, sauf le nombre d'actions ou de parts/
la valeur nominale) au 30 juin 2024 (non audité)

Nbre d'actions ou de parts/				Nbre d'actions ou de parts/			
Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur	Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
Obligations de sociétés – 98,2 %							
	AbbVie Inc. (USD)			130 000	BNP Paribas SA taux var., remb. ant., 2,538 %, 13 juill. 2029	113 \$	119 \$
80 000	remb. ant., 5,050 %, 15 mars 2034	108 \$	109 \$		BNP Paribas SA (USD)		
50 000	remb. ant., 4,500 %, 14 mai 2035	65	65	100 000	taux var., remb. ant., 1,675 %, 30 juin 2027	121	126
	AerCap Ireland Capital DAC/ AerCap Global Aviation Trust (USD)				Boston Properties Limited Partnership (USD)		
190 000	remb. ant., 1,750 %, 30 janv. 2026	233	245	45 000	remb. ant., 3,400 %, 21 juin 2029	53	55
100 000	remb. ant., 6,150 %, 30 sept. 2030	139	142	80 000	remb. ant., 2,550 %, 1 ^{er} avr. 2032	84	86
	Air Lease Corporation				Broadcom Inc. (USD)		
210 000	remb. ant., 5,400 %, 1 ^{er} juin 2028	212	214	140 000	remb. ant., 3,750 %, 15 févr. 2051	137	144
	Air Lease Corporation (USD)				Brookfield Renewable Partners ULC		
260 000	remb. ant., 3,125 %, 1 ^{er} déc. 2030	302	311	260 000	remb. ant., 4,250 %, 15 janv. 2029	250	256
	Alphabet Inc. (USD)			200 000	remb. ant., 5,292 %, 28 oct. 2033	205	204
750 000	remb. ant., 2,050 %, 15 août 2050	629	588	400 000	remb. ant., 3,330 %, 13 août 2050	289	284
	Amazon.com Inc. (USD)			100 000	remb. ant., série 17, 5,318 %, 10 janv. 2054	100	98
310 000	remb. ant., 3,950 %, 13 avr. 2052	345	344		Bruce Power Limited Partnership		
	American Tower Corporation (USD)			120 000	remb. ant., 4,700 %, 21 juin 2031	120	120
410 000	remb. ant., 2,700 %, 15 avr. 2031	456	475	200 000	remb. ant., 4,990 %, 21 déc. 2032	206	202
90 000	remb. ant., 5,450 %, 15 févr. 2034	120	122		Canadian Core Real Estate Limited Partnership		
	Amgen Inc. (USD)			70 000	remb. ant., série 1, 3,299 %, 2 mars 2027	65	66
135 000	remb. ant., 2,450 %, 21 févr. 2030	153	161		Banque Canadienne Impériale de Commerce		
	Apple Inc. (USD)			120 000	taux var., remb. ant., 4,000 %, 28 janv. 2082	98	106
400 000	remb. ant., 3,000 %, 20 juin 2027	510	521	20 000	taux var., remb. ant., 7,150 %, 28 juill. 2082	20	20
320 000	remb. ant., 2,650 %, 11 mai 2050	296	281		Capital One Financial Corporation (USD)		
	AT&T Inc.			110 000	taux var., remb. ant., 7,149 %, 29 oct. 2027	153	156
220 000	remb. ant., 5,100 %, 25 nov. 2048	208	205	20 000	taux var., remb. ant., 5,700 %, 1 ^{er} févr. 2030	27	28
	AT&T Inc. (USD)				Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix		
180 000	remb. ant., 2,750 %, 1 ^{er} juin 2031	204	211	70 000	remb. ant., 5,030 %, 28 févr. 2031	70	70
150 000	remb. ant., 5,400 %, 15 févr. 2034	206	206	100 000	remb. ant., 5,699 %, 28 févr. 2034	101	103
	Athene Global Funding				Citigroup Inc. (USD)		
130 000	5,113 %, 7 mars 2029	130	131	100 000	taux var., remb. ant., 6,041 %, 30 oct. 2024	136	137
	Athene Global Funding (USD)			130 000	4,450 %, 29 sept. 2027	172	173
195 000	1,608 %, 29 juin 2026	229	247	50 000	taux var., remb. ant., 5,174 %, 13 févr. 2030	67	68
	Athene Holding Limited (USD)				Comcast Corporation (USD)		
100 000	remb. ant., 5,875 %, 15 janv. 2034	135	136	375 000	remb. ant., 4,650 %, 15 févr. 2033	502	496
	AvalonBay Communities Inc. (USD)				Consolidated Edison Company of New York Inc. (USD)		
250 000	remb. ant., 2,050 %, 15 janv. 2032	271	280	200 000	remb. ant., série 20A, 3,350 %, 1 ^{er} avr. 2030	244	252
90 000	remb. ant., 4,350 %, 15 avr. 2048	105	103	630 000	remb. ant., série 20B, 3,950 %, 1 ^{er} avr. 2050	687	678
	Bank of America Corporation (USD)				Fonds de placement immobilier Crombie		
330 000	taux var., remb. ant., 2,456 %, 22 oct. 2025	428	447	60 000	remb. ant., série L, 5,139 %, 29 mars 2030	60	60
200 000	taux var., remb. ant., 6,204 %, 10 nov. 2028	275	282	100 000	remb. ant., série I, 3,211 %, 9 oct. 2030	86	90
150 000	taux var., remb. ant., 5,468 %, 23 janv. 2035	201	206				
140 000	taux var., remb. ant., 2,482 %, 21 sept. 2036	145	153				
	Banque de Montréal (USD)						
120 000	taux var., remb. ant., 3,803 %, 15 déc. 2032	148	154				
	Bell Canada						
300 000	remb. ant., 2,200 %, 29 mai 2028	267	275				
170 000	remb. ant., 5,850 %, 10 nov. 2032	177	180				
310 000	remb. ant., 5,150 %, 24 août 2034	310	311				

Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD

Nb de parts/ ou de parts/				Nb de parts/ ou de parts/			
Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur	Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
400 000	CVS Health Corporation (USD) remb. ant., 4,250 %, 1 ^{er} avr. 2050	439 \$	419 \$	70 000	Fonds de placement immobilier H&R remb. ant., série S, 2,633 %, 19 févr. 2027	63 \$	66 \$
	Dell International LLC/ EMC Corporation (USD)			40 000	remb. ant., série T, 5,457 %, 28 févr. 2029	40	40
70 000	remb. ant., 5,300 %, 1 ^{er} oct. 2029	94	96	110 000	HCA Inc. (USD) remb. ant., 5,500 %, 1 ^{er} juin 2033	145	150
47 000	remb. ant., 3,450 %, 15 déc. 2051	40	44	70 000	remb. ant., 5,600 %, 1 ^{er} avr. 2034	94	95
	Fiducie de placement immobilier industriel Dream			200 000	remb. ant., 5,900 %, 1 ^{er} juin 2053	244	268
165 000	remb. ant., série D, 2,539 %, 7 déc. 2026	148	156	340 000	Heathrow Funding Limited remb. ant., 3,726 %, 13 avr. 2035	298	306
220 000	remb. ant., série C, 2,057 %, 17 juin 2027	196	203		Humana Inc. (USD)		
	Société en commandite Sommet Industriel Dream			70 000	remb. ant., 5,375 %, 15 avr. 2031	94	95
120 000	remb. ant., série C, 2,250 %, 12 janv. 2027	108	112		Huntington Bancshares Inc. (USD)		
40 000	remb. ant., 5,111 %, 12 févr. 2029	40	40	120 000	taux var., remb. ant., 5,709 %, 2 févr. 2035	161	162
	Duke Energy Carolinas LLC (USD)			190 000	Hydro One Inc. remb. ant., 4,390 %, 1 ^{er} mars 2034	190	187
210 000	remb. ant., 3,950 %, 15 nov. 2028	271	277		Hyundai Capital America (USD)		
	Elevance Health Inc. (USD)			130 000	5,800 %, 26 juin 2025	172	178
120 000	remb. ant., 4,101 %, 1 ^{er} mars 2028	154	159		iA Société financière inc.		
200 000	remb. ant., 4,750 %, 15 févr. 2033	264	264	170 000	taux var., remb. ant., 3,187 %, 25 févr. 2032	156	163
	L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie				Intact Corporation financière		
150 000	taux var., remb. ant., 2,024 %, 24 sept. 2031	134	140	80 000	taux var., remb. ant., 4,653 %, 16 mai 2034	80	81
	Enbridge Inc.				Invitation Homes Operating Partnership Limited Partnership (USD)		
580 000	remb. ant., 3,100 %, 21 sept. 2033	486	499	200 000	remb. ant., 4,150 %, 15 avr. 2032	241	250
	Enbridge Inc. (USD)				JPMorgan Chase & Company (USD)		
95 000	remb. ant., 2,500 %, 1 ^{er} août 2033	101	103	250 000	taux var., remb. ant., 0,768 %, 9 août 2025	315	340
	Equinix Inc. (USD)			250 000	taux var., remb. ant., 6,070 %, 22 oct. 2027	341	348
425 000	remb. ant., 1,550 %, 15 mars 2028	491	509	50 000	taux var., remb. ant., 6,087 %, 23 oct. 2029	70	71
150 000	remb. ant., 3,900 %, 15 avr. 2032	179	187		Kenvue Inc. (USD)		
	ERP Operating Limited Partnership (USD)			100 000	remb. ant., 4,900 %, 22 mars 2033	134	136
395 000	remb. ant., 4,150 %, 1 ^{er} déc. 2028	521	522		Keurig Dr Pepper Inc. (USD)		
	Fédération des caisses Desjardins du Québec			250 000	remb. ant., 4,050 %, 15 avr. 2032	309	318
300 000	1,587 %, 10 sept. 2026	271	283	100 000	remb. ant., 4,500 %, 15 avr. 2052	113	115
130 000	5,475 %, 16 août 2028	131	134		Kimco Realty Corporation (USD)		
	Fifth Third Bancorp (USD)			340 000	remb. ant., 2,700 %, 1 ^{er} oct. 2030	383	403
210 000	taux var., remb. ant., 1,707 %, 1 ^{er} nov. 2027	242	263		Lower Mattagami Energy Limited Partnership		
30 000	taux var., remb. ant., 6,339 %, 27 juill. 2029	40	42	300 000	remb. ant., série 21-1, 2,433 %, 14 mai 2031	261	266
60 000	taux var., remb. ant., 5,631 %, 29 janv. 2032	81	81		Lowe's Companies Inc. (USD)		
	Fonds de placement immobilier First Capital			110 000	remb. ant., 1,300 %, 15 avr. 2028	126	131
140 000	remb. ant., série T, 3,604 %, 6 mai 2026	135	136	150 000	remb. ant., 5,150 %, 1 ^{er} juill. 2033	201	205
40 000	remb. ant., série B, 5,572 %, 1 ^{er} mars 2031	40	41		Macquarie Group Limited		
60 000	remb. ant., série C, 5,455 %, 12 juin 2032	60	60	150 000	taux var., remb. ant., 2,723 %, 21 août 2029	131	137
	Florida Power & Light Company (USD)				Société Financière Manuvie		
280 000	remb. ant., 2,875 %, 4 déc. 2051	239	245	55 000	taux var., remb. ant., 2,237 %, 12 mai 2030	52	54
	FortisBC Energy Inc.				General Motors Company (USD)		
600 000	remb. ant., 2,540 %, 13 juill. 2050	408	398	250 000	taux var., remb. ant., 2,818 %, 13 mai 2035	221	224
	General Motors Company (USD)			60 000	taux var., remb. ant., 7,117 %, 19 juin 2082	60	61
240 000	remb. ant., 5,400 %, 15 oct. 2029	317	327		Société Financière Manuvie (USD)		
	Granite REIT Holdings Limited Partnership			300 000	remb. ant., 3,703 %, 16 mars 2032	376	375
175 000	remb. ant., série 4, 3,062 %, 4 juin 2027	161	167				
60 000	remb. ant., série 6, 2,194 %, 30 août 2028	52	54				
90 000	remb. ant., 6,074 %, 12 avr. 2029	90	94				
	Great-West Lifeco Inc.						
230 000	remb. ant., 2,379 %, 14 mai 2030	201	208				

Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD

Nbre d'actions ou de parts/				Nbre d'actions ou de parts/			
Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur	Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
150 000	McCormick & Company Inc. (USD) remb. ant., 3,400 %, 15 août 2027	190 \$	195 \$	40 000	Protective Life Global Funding (USD) 5,467 %, 8 déc. 2028	54 \$	55 \$
300 000	Metropolitan Life Global Funding I (USD) 4,400 %, 30 juin 2027	398	404	130 000	Regions Financial Corporation (USD) remb. ant., 2,250 %, 18 mai 2025	164	173
450 000	Microsoft Corporation (USD) remb. ant., 2,921 %, 17 mars 2052	443	421	120 000	taux var., remb. ant., 5,722 %, 6 juin 2030	164	164
235 000	MidAmerican Energy Company (USD) remb. ant., 3,650 %, 15 avr. 2029	295	304	40 000	Fonds de placement immobilier RioCan remb. ant., 6,488 %, 29 sept. 2026	40	40
100 000	remb. ant., 2,700 %, 1 ^{er} août 2052	84	83	280 000	remb. ant., série AE, 2,829 %, 8 nov. 2028	249	255
220 000	Morgan Stanley taux var., remb. ant., 1,779 %, 4 août 2027	198	207	100 000	remb. ant., 5,470 %, 1 ^{er} mars 2030	100	101
550 000	Morgan Stanley (USD) taux var., remb. ant., série I, 0,864 %, 21 oct. 2025	690	741	160 000	Rogers Communications Inc. remb. ant., 3,650 %, 31 mars 2027	153	156
85 000	taux var., remb. ant., 4,679 %, 17 juill. 2026	115	115	70 000	remb. ant., 5,700 %, 21 sept. 2028	70	73
40 000	taux var., remb. ant., 6,627 %, 1 ^{er} nov. 2034	55	59	50 000	remb. ant., 2,900 %, 9 déc. 2030	43	45
190 000	taux var., remb. ant., 5,831 %, 19 avr. 2035	262	267	140 000	remb. ant., 5,250 %, 15 avr. 2052	134	135
190 000	National Australia Bank Limited taux var., remb. ant., 3,515 %, 12 juin 2030	179	187	250 000	Rogers Communications Inc. (USD) remb. ant., 4,550 %, 15 mars 2052	268	281
170 000	Banque Nationale du Canada 4,968 %, 7 déc. 2026	170	171	250 000	Banque Royale du Canada taux var., remb. ant., 5,096 %, 3 avr. 2034	249	251
170 000	National Grid Electricity Transmission PLC remb. ant., 2,301 %, 22 juin 2029	147	153	140 000	taux var., remb. ant., 3,650 %, 24 nov. 2081	109	116
190 000	NextEra Energy Capital Holdings Inc. remb. ant., 4,850 %, 30 avr. 2031	190	191	100 000	Saputo Inc. remb. ant., 2,297 %, 22 juin 2028	88	92
400 000	NextEra Energy Capital Holdings Inc. (USD) remb. ant., 1,900 %, 15 juin 2028	470	484	140 000	Financière Sun Life inc. taux var., remb. ant., 4,780 %, 10 août 2034	135	140
50 000	taux var., remb. ant., 6,750 %, 15 juin 2054	68	69	200 000	taux var., remb. ant., série 2024-1, 5,120 %, 15 mai 2036	200	202
120 000	NXP BV/NXP Funding LLC/ NXP USA Inc. (USD)	144	149	120 000	taux var., remb. ant., série 21-1, 3,600 %, 30 juin 2081	93	100
130 000	remb. ant., 3,400 %, 1 ^{er} mai 2030	142	149	130 000	Svenska Handelsbanken AB (USD) 5,500 %, 15 juin 2028	173	179
350 000	remb. ant., 2,500 %, 11 mai 2031	453	468	150 000	Sysco Corporation (USD) remb. ant., 2,400 %, 15 févr. 2030	174	178
270 000	Ontario Power Generation Inc. remb. ant., 3,215 %, 8 avr. 2030	246	253	50 000	Tapestry Inc. (USD) remb. ant., 7,700 %, 27 nov. 2030	71	72
80 000	remb. ant., série A, 4,831 %, 28 juin 2034	80	80	140 000	TELUS Corporation remb. ant., 2,850 %, 13 nov. 2031	119	122
120 000	remb. ant., série E, 4,990 %, 28 juin 2054	119	119	200 000	remb. ant., 5,250 %, 15 nov. 2032	200	203
170 000	Ontario Teachers' Cadillac Fairviews Properties Trust (USD) remb. ant., 2,500 %, 15 oct. 2031	180	191	230 000	remb. ant., 5,750 %, 8 sept. 2033	233	241
100 000	PacifiCorp (USD) remb. ant., 2,900 %, 15 juin 2052	94	81	110 000	remb. ant., 5,100 %, 15 févr. 2034	110	110
265 000	PepsiCo Inc. (USD) remb. ant., 3,900 %, 18 juill. 2032	349	339	280 000	remb. ant., 3,950 %, 16 févr. 2050	220	220
90 000	Pfizer Inc. (USD) remb. ant., 2,625 %, 1 ^{er} avr. 2030	109	109	50 000	La Banque de Nouvelle-Écosse (USD) taux var., remb. ant., 4,900 %, 4 juin 2025	67	67
300 000	remb. ant., 1,750 %, 18 août 2031	333	334	130 000	taux var., remb. ant., série 2, 3,625 %, 27 oct. 2081	138	151
20 000	Fiducie de placement immobilier Primaris remb. ant., série A, 4,727 %, 30 mars 2027	19	20	150 000	The Estée Lauder Companies Inc. (USD) remb. ant., 4,650 %, 15 mai 2033	200	199
30 000	remb. ant., 6,374 %, 30 juin 2029	30	31	30 000	The Goldman Sachs Group Inc. taux var., remb. ant., 2,599 %, 30 nov. 2027	28	29
125 000	Prologis Limited Partnership (USD) remb. ant., 1,250 %, 15 oct. 2030	133	137	200 000	The Home Depot Inc. (USD) remb. ant., 3,625 %, 15 avr. 2052	211	204
325 000	remb. ant., 4,625 %, 15 janv. 2033	429	427	110 000	The PNC Financial Services Group Inc. (USD) remb. ant., 2,200 %, 1 ^{er} nov. 2024	140	149
				60 000	taux var., remb. ant., 5,582 %, 12 juin 2029	79	83

Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD

Nbre d'actions ou de parts/				Nbre d'actions ou de parts/			
Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur	Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
140 000	La Banque Toronto-Dominion* taux var., remb. ant., 5,177 %, 9 avr. 2034	140 \$	141 \$	400 000	UBS Group AG (USD) taux var., remb. ant., 4,490 %, 5 août 2025	531 \$	546 \$
90 000	taux var., remb. ant., série 1, 3,600 %, 31 oct. 2081	70	75	150 000	taux var., remb. ant., 1,364 %, 30 janv. 2027	181	192
30 000	taux var., remb. ant., 7,283 %, 31 oct. 2082	31	31	60 000	taux var., remb. ant., 6,246 %, 22 sept. 2029	81	84
70 000	La Banque Toronto-Dominion* (USD) taux var., remb. ant., 3,625 %, 15 sept. 2031	90	91	500 000	UDR Inc. (USD) remb. ant., 3,100 %, 1 ^{er} nov. 2034	546	554
55 000	Thomson Reuters Corporation (USD) remb. ant., 3,350 %, 15 mai 2026	72	73	100 000	Ventas Realty Limited Partnership (USD) remb. ant., 2,500 %, 1 ^{er} sept. 2031	105	113
55 000	remb. ant., 5,500 %, 15 août 2035	72	76	100 000	Verizon Communications Inc. (USD) remb. ant., 3,875 %, 8 févr. 2029	129	130
150 000	T-Mobile USA Inc. (USD) remb. ant., 4,750 %, 1 ^{er} févr. 2028	199	202	265 000	remb. ant., 1,500 %, 18 sept. 2030	283	296
335 000	remb. ant., 3,875 %, 15 avr. 2030	417	429	410 000	remb. ant., 2,850 %, 3 sept. 2041	395	395
60 000	Groupe TMX Limitée remb. ant., 4,836 %, 18 févr. 2032	60	61	330 000	remb. ant., 3,875 %, 1 ^{er} mars 2052	336	345
50 000	remb. ant., 4,970 %, 16 févr. 2034	50	51	150 000	remb. ant., 5,500 %, 23 févr. 2054	200	202
450 000	Truist Financial Corporation (USD) taux var., remb. ant., 1,267 %, 2 mars 2027	543	573	205 000	Visa Inc. (USD) remb. ant., 0,750 %, 15 août 2027	239	249
100 000	taux var., remb. ant., 5,867 %, 8 juin 2034	139	138	250 000	Walmart Inc. (USD) remb. ant., 1,800 %, 22 sept. 2031	283	282
100 000	U.S. Bancorp (USD) taux var., remb. ant., 5,727 %, 21 oct. 2026	135	137	105 000	Welltower Inc. (USD) remb. ant., 4,250 %, 15 avr. 2028	137	139
70 000	taux var., remb. ant., 5,775 %, 12 juin 2029	93	97	250 000	remb. ant., 3,850 %, 15 juin 2032	301	309
40 000	taux var., remb. ant., 5,836 %, 12 juin 2034	53	56	30 000	Whirpool Corporation (USD) remb. ant., 5,750 %, 1 ^{er} mars 2034	40	41
						39 619	40 422
					TOTAL DES TITRES		
					EN PORTEFEUILLE – 98,2 %	39 619 \$	40 422 \$
					CONTRATS DE CHANGE À TERME		
					(TABLEAU 1) – 0,1 %		44
					TOTAL DU PORTEFEUILLE		40 466 \$

Note : Les pourcentages indiqués correspondent au rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net à la clôture de la période.

* Partie liée au Fonds à titre d'entité affiliée à Gestion de Placements TD Inc.

Tableau 1

Contrats de change à terme (en milliers, sauf le prix du contrat et le nombre total de contrats) au 30 juin 2024

Date de règlement	Devises à livrer		Juste valeur	Devises à recevoir		Juste valeur	Prix du contrat	Plus-value latente
31 juill. 2024	8 058	USD	11 016 \$	11 032	CAD	11 032 \$	1,36910	16 \$
31 juill. 2024	6 887	USD	9 414	9 428	CAD	9 428	1,36912	14
31 juill. 2024	1 779	USD	2 432	2 436	CAD	2 436	1,36910	4
31 juill. 2024	1 246	USD	1 703	1 706	CAD	1 706	1,36912	3
31 juill. 2024	1 203	USD	1 645	1 647	CAD	1 647	1,36910	2
31 juill. 2024	821	USD	1 122	1 124	CAD	1 124	1,36921	2
31 juill. 2024	888	USD	1 214	1 216	CAD	1 216	1,36922	2
31 juill. 2024	253	USD	346	347	CAD	347	1,36920	1
31 juill. 2024	96	USD	131	131	CAD	131	1,36913	0
			29 023 \$			29 067 \$		44 \$
Date de règlement	Devises à livrer		Juste valeur	Devises à recevoir		Juste valeur	Prix du contrat	Moins-value latente
31 juill. 2024	74	CAD	74 \$	54	USD	74 \$	1,36808	0 \$
NOMBRE TOTAL DE CONTRATS : 10						PLUS-VALUE (MOINS-VALUE) LATENTE TOTALE		44 \$

Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD

Rapport financier intermédiaire – Notes propres au Fonds (non audité)

Le Fonds

I) Le Fonds a été créé le 26 juillet 2022 et a commencé ses activités le 9 mars 2023 avec les parts de la Série D, de la Série Privée et de la Série O offertes aux porteurs de parts pour souscriptions et rachats. Au 30 juin 2023, les parts de la Série Investisseurs, de la Série Conseillers, de la Série F, de la Série H5, de la Série FT5 et de la Série T5 ne comprenaient que des capitaux de lancement et n'étaient pas offertes aux porteurs de parts pour souscriptions et rachats.

II) GPTD est le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le fiduciaire du Fonds.

III) La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien.

IV) L'objectif de placement du Fonds est de chercher à réaliser un revenu courant en investissant principalement dans des titres à revenu fixe nord-américains, tout en adoptant une méthode de placement socialement responsable. Pour tenter de réaliser cet objectif, le Fonds investit dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe d'émetteurs nord-américains notamment dans les obligations de sociétés en ayant recours à une sélection ascendante rigoureuse de titres. Une partie du portefeuille sera également investie dans des obligations qui, de l'avis du conseiller en valeurs, sont vertes, sociales, axées sur le développement durable et/ou liées au développement durable et affichent d'excellentes caractéristiques de durabilité et/ou qui contribuent de manière positive à l'atteinte des objectifs de développement durable établis par les Nations Unies. Le conseiller en valeurs procède à un examen de la solvabilité et des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») globales de l'émetteur et donne une note interne sur la solvabilité et une note interne relativement au risque lié aux facteurs ESG de l'émetteur. Après cette évaluation, le conseiller en valeurs s'assure que les placements en obligations ou titres à revenu fixe désignés conformes aux facteurs ESG (« vert », « social », « axé sur le développement durable » ou « lié au développement durable ») par l'émetteur correspondent aux objectifs de placement du Fonds, et que ceux qui n'ont pas été désignés conformes aux facteurs ESG proviennent d'émetteurs ayant obtenu les notes ESG internes les plus élevées.

V) Les placements en trésorerie de parties liées du Fonds en pourcentage de l'actif net n'étaient pas significatifs au 30 juin 2024 (2,9 % au 31 décembre 2023).

VI) Au 30 juin 2024, GPTD, les membres du groupe de GPTD et les fonds gérés par GPTD détenaient 49,4 % (48,8 % au 31 décembre 2023) de l'actif net du Fonds.

VII) Au 30 juin 2024, le Fonds était une fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Frais de gestion et frais d'administration (%) (note 6)

Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 (hors TPS et TVH)

Série	Taux annuel	
	Frais de gestion*	Frais d'administration
Série Investisseurs°	S. O.	S. O.
Série Conseillers°	S. O.	S. O.
Série F°	S. O.	S. O.
Série H5°	S. O.	S. O.
Série FT5°	S. O.	S. O.
Série T5°	S. O.	S. O.
Série D	0,60	0,15
Série Privée	0,00	S. O.
Série O	0,00	S. O.

* Frais de gestion payés par le Fonds et quote-part des frais de gestion, s'il y a lieu, des fonds sous-jacents gérés par GPTD et détenus par le Fonds. Le Fonds n'est toutefois pas tenu de payer de frais de gestion lorsqu'il est raisonnable de penser qu'un tel paiement constituerait une duplication des frais payables par les fonds sous-jacents pour obtenir le même service.

° Il n'y a pas de frais de gestion ni de frais d'administration pour les séries, car les séries ne détiennent que des capitaux de lancement.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

(en milliers) (notes 3 et 6)

Période close le 31 décembre 2023

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

Pertes fiscales reportées (en milliers) (note 7)

Au 31 décembre 2023

Aucune perte fiscale reportée pour le Fonds.

Titres prêtés (note 3)

I) REVENUS DE PRÊTS DE TITRES

Période close le 31 décembre 2023

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

II) TITRES PRÊTÉS ET GARANTIES DÉTENUES (en milliers)

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

Gestion des risques financiers (notes 3, 4 et 8)

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023

I) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 selon la durée restante jusqu'à l'échéance. Il présente également l'incidence possible sur l'actif net du Fonds d'une variation de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement et toutes les autres variables demeurant constantes. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée d'après la durée moyenne pondérée de ses instruments de créance. Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent être différents de ceux présentés dans l'analyse de sensibilité approximative et l'écart peut être important.

Durée restante jusqu'à l'échéance Instruments de créance	Exposition totale (en milliers)	
	30 juin 2024	31 déc. 2023
Moins d'un an	704 \$	520 \$
1 an à 5 ans	13 353	12 687
5 à 10 ans	16 211	15 358
Plus de 10 ans	10 154	8 435
Total	40 422 \$	37 000 \$
Incidence sur l'actif net (en milliers)	2 522 \$	2 398 \$
Incidence sur l'actif net (%)	6,1	6,2

II) RISQUE DE CHANGE

Non significatif pour le Fonds compte tenu des activités de couverture.

III) AUTRE RISQUE DE PRIX

Non significatif pour le Fonds.

IV) RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau ci-après présente les instruments de créance selon leur notation au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

Notation ^o	Pourcentage du total des instruments de créance (%)		Pourcentage du total de l'actif net (%)	
	30 juin 2024	31 déc. 2023	30 juin 2024	31 déc. 2023
AAA	1,0	1,5	1,0	1,5
AA	6,8	7,9	6,7	7,5
A	35,7	38,4	35,1	36,7
BBB	56,0	52,2	54,9	50,0
BB	0,5	0,0	0,5	0,0
Total	100,0	100,0	98,2	95,7

^o Les notations proviennent des agences de notation S&PGR, Moody's ou DBRS Ltd.

V) INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR NIVEAU DANS LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS (en milliers)

Les tableaux ci-après présentent le classement des instruments financiers du Fonds selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 juin 2024				
Obligations	0 \$	40 422 \$	0 \$	40 422 \$
Contrats de change à terme	0	44	0	44
	0 \$	40 466 \$	0 \$	40 466 \$

Aucun transfert important n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période.

Compensation des actifs et passifs financiers (en milliers) (note 3)

Le tableau ci-après présente les instruments financiers comptabilisés qui sont compensés, ou qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation dans certaines circonstances, ou d'autres conventions semblables, mais qui ne sont pas compensés, ainsi que la trésorerie et les instruments financiers reçus ou donnés en garantie, au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, et indique dans la colonne « Montant net » quelle aurait été l'incidence de l'exercice de la totalité des droits à compensation dans les états de la situation financière du Fonds.

	Actifs (passifs) financiers comptabilisés, montants bruts	Montants compensés dans les états de la situation financière	Montants nets présentés dans les états de la situation financière	Montants appropriés non compensés dans les états de la situation financière		
				Instruments financiers	Trésorerie	Montant net
30 juin 2024						
Actifs dérivés	44 \$	0 \$	44 \$	0 \$	0 \$	44 \$
Passifs dérivés	0	0	0	0	0	0
31 déc. 2023						
Actifs dérivés	191 \$	(1) \$	190 \$	0 \$	0 \$	190 \$
Passifs dérivés	(1)	1	0	0	0	0

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 déc. 2023				
Obligations	0 \$	37 000 \$	0 \$	37 000 \$
Contrats de change à terme	0	190	0	190
	0 \$	37 190 \$	0 \$	37 190 \$

VI) RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3 (en milliers)

Non significatif pour le Fonds.

Composition du portefeuille de placement (%) (note 8)

Les tableaux ci-après présentent la composition du portefeuille de placement du Fonds au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 :

	30 juin 2024
Obligations de sociétés	98,2
Trésorerie (découvert bancaire)	0,4
Contrats de change à terme	0,1
Autres actifs (passifs) nets	1,3
	100,0
	31 déc. 2023
Obligations de sociétés	95,4
Trésorerie (découvert bancaire)	2,9
Contrats de change à terme	0,5
Obligations et garanties fédérales	0,3
Autres actifs (passifs) nets	0,9
	100,0

Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées (note 3)

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

1. Les Fonds

Les Fiducies de fonds commun de placement TD et les Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD (collectivement, les « Fonds », individuelle-ment, le « Fonds ») sont des fonds communs de placement à capital variable établis en vertu des lois de l'Ontario et régis par la déclaration de fiducie ou de l'acte de fiducie, dans sa version modifiée à l'occasion.

Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD ») est le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le fiduciaire des Fonds. GPTD, Services d'investissement TD Inc. (« SITD »), TD Waterhouse Canada Inc. (« TDWCI ») et Epoch Investment Partners, Inc. (« Epoch ») sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. L'adresse du siège social des Fonds est la suivante : C.P. 100, 66, rue Wellington Ouest, TD Bank Tower, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8.

La date de clôture de l'exercice des Fonds est le 31 décembre. Les états de la situation financière sont présentés au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, s'il y a lieu. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont présentés pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2024 et 2023, s'il y a lieu. Lorsqu'un Fonds ou une série d'un Fonds a été créé au cours de l'une de ces périodes, l'information est présentée à compter de la date de création de ce Fonds ou de cette série, telle qu'elle est présentée dans les notes propres au Fonds du rapport financier intermédiaire (les « notes propres au Fonds »), jusqu'à la date de clôture de la période applicable. Un état comparatif avec toute autre période n'est présenté que si le Fonds existe à la date de présentation de l'information financière.

La publication des présents états financiers a été autorisée par GPTD le 13 août 2024.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux *Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board* (« IFRS ») applicables à la préparation des rapports financiers intermédiaires, notamment la norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Ils ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés), qui est effectuée à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les actifs et passifs financiers, comme les placements, les dérivés, la trésorerie et les autres montants à recevoir et à payer. Les droits, les bons de souscription, les contrats à terme, les options, les contrats à terme normalisés et les swaps (selon le cas) sont présentés à titre d'actifs (ou de passifs) dérivés dans les états de la situation financière et constituent des contrats financiers conclus entre deux parties ou plus. Leur valeur est fonction de la performance d'un actif ou d'un groupe d'actifs sous-jacent. Les actions, les obligations, les monnaies, les marchandises, les taux d'intérêt et les indices de marchés représentent des actifs sous-jacents. Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*. Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la JVRN. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsqu'un Fonds

devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'instrument est arrivé à expiration ou qu'un Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'instrument. L'achat et la vente de placements sont donc comptabilisés à la date à laquelle l'opération a lieu.

Les actifs et passifs financiers des Fonds, à l'exception des montants à recevoir et à payer, sont ensuite évalués à la JVRN et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états du résultat global. Les autres montants à recevoir et à payer sont évalués ultérieurement au coût amorti.

Les Fonds ont établi qu'ils répondent à la définition d'une « entité d'investissement » d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et, par conséquent, ils évaluent leurs filiales, le cas échéant, à la JVRN. Une entité d'investissement est une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion de placements, déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur. Les placements des Fonds peuvent comprendre des entreprises associées et des contreparties qui sont évaluées à la JVRN.

L'obligation des Fonds à l'égard des rachats de parts en circulation comprend une obligation contractuelle de distribuer, en trésorerie, au gré du porteur de parts, tout revenu net et tout gain en capital net réalisé. L'obligation permanente de rachat n'est donc pas la seule obligation contractuelle des Fonds. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Fonds est classé dans les passifs financiers, conformément aux exigences de l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les obligations des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont présentées au montant du rachat.

Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés des Fonds sont quasiment identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations des porteurs de parts. Aux fins de traitement des opérations des porteurs de parts, la valeur liquidative d'un Fonds s'entend de la différence entre la valeur de son actif total et la valeur de son passif total, calculée chaque jour d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aussi appelé l'actif net, désigne l'actif net calculé conformément aux IFRS. Pour toutes les dates présentées, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative par part de série et l'actif net par part de série des Fonds.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans cet écart, GPTD détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Pour les actions négociées sur des marchés actifs

à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, l'évaluation à la juste valeur sera utilisée plutôt que le dernier cours négocié dans les cas où il faut éviter les cours périmés et où il faut appliquer des facteurs d'évaluation de la juste valeur afin de tenir compte, entre autres, des événements importants survenus après la clôture d'un marché étranger.

La juste valeur des actifs et passifs financiers non négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Fonds utilisent diverses méthodes et posent des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la comparaison à d'autres instruments fortement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui cherchent à utiliser au maximum les données de marché observables.

La méthode d'évaluation adoptée pour les types de placements spécifiques détenus par les Fonds est présentée ci-après.

- a) Les titres non cotés à une bourse reconnue sont évalués en fonction des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus pour ce type de titres, s'ils sont facilement disponibles. Si aucun cours acheteur/vendeur n'est disponible auprès des courtiers pour ces titres, GPTD utilise différentes techniques d'évaluation et différents modèles d'évaluation décrits ci-dessus avec des données d'entrée que GPTD juge pertinentes dans les circonstances pour les évaluer. Les instruments de créance sont évalués en fonction des cours moyens, s'ils sont facilement disponibles.
- b) Les instruments de créance à court terme et les mises en pension et les prises en pension de titres sont évalués en fonction des cours obtenus auprès de courtiers en valeurs mobilières reconnus.
- c) Les obligations à rendement réel sont évaluées en fonction des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les variations du facteur d'inflation figurent au poste « Intérêts aux fins de distributions » des états du résultat global.
- d) Les contrats de change à terme peuvent être utilisés par les Fonds pour se protéger contre les fluctuations des taux de change ou pour en bénéficier. Ces contrats sont évalués chaque jour d'évaluation par application de la différence entre le taux contractuel et le cours de change à terme en vigueur à la date d'évaluation au montant notionnel. La variation nette de la plus-value/moins-value latente et le gain ou la perte net réalisé au dénouement des contrats sont inscrits au poste « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global.
- e) Les contrats d'option négociés en bourse sont évalués au cours moyen chaque jour d'évaluation. Les primes reçues ou payées sur les options vendues ou achetées sont comprises dans le coût des options. Tout écart entre la valeur actuelle du contrat et la valeur du contrat à la date de signature est comptabilisé à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente. Quand une option est dénouée ou exercée, la différence entre la prime et le montant payé ou reçu, ou le plein montant de la prime si l'option arrive à échéance sans être exercée, est inscrit au poste « Gain (perte) net réalisé » des états du résultat global. Lorsqu'une option de vente vendue est exercée, le coût du titre acheté est réduit de la prime reçue sur l'option. Lorsqu'une option d'achat achetée est exercée, le coût du titre acheté est majoré du montant payé pour l'option.

f) Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme normalisés et négociés en bourse visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Tout écart entre la valeur à la fermeture des bureaux du jour d'évaluation courant et celle du jour d'évaluation précédent est réglé au comptant quotidiennement et inscrit dans les états du résultat global au poste « Revenus (pertes) sur dérivés ». Les dépôts en espèces ou emprunts sur marge sont inscrits au poste « Dépôt de garantie (marge à payer) sur les dérivés » des états de la situation financière. Les instruments de créance à court terme indiqués à l'inventaire du portefeuille ont été séparés des autres titres et sont détenus à titre de marge sur les contrats à terme normalisés conclus par les Fonds, le cas échéant.

g) Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur rendement total avec une ou plusieurs contreparties afin d'obtenir une exposition aux actifs de référence du swap. Aux termes de chaque swap, les Fonds verseront aux contreparties une somme variable fondée sur les taux d'intérêt en vigueur sur le marché à court terme qui est calculée en fonction d'un montant nominal convenu. En outre, les Fonds paieront également une somme fondée sur toute baisse de valeur d'un placement théorique d'un nombre théorique de parts dont la valeur sera égale à la valeur des actifs de référence du swap. En retour, les contreparties paient aux Fonds une somme fondée sur toute hausse de la valeur des actifs de référence du swap.

Les sommes variables payées aux contreparties sont comptabilisées quotidiennement et inscrites au poste « Revenus (pertes) sur dérivés » des états du résultat global. Les variations de la juste valeur des swaps sur rendement total en vigueur à la date de clôture sont présentées dans les états du résultat global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les swaps sur rendement total sont comptabilisés au montant que les Fonds recevraient ou paieraient pour mettre fin aux swaps. Lorsque les swaps sur rendement total arrivent à échéance ou sont dénoués, le gain ou la perte net réalisé est présenté dans les états du résultat global au poste « Gain (perte) net réalisé ».

h) Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance pour obtenir une exposition aux instruments de créance sans investir directement dans ceux-ci. Un swap sur défaillance est un contrat bilatéral de gré à gré de dérivé de crédit entre deux parties, l'acheteur de protection contre le risque de crédit d'un émetteur spécifique (l'entité de référence) et le vendeur de cette protection. L'acheteur de protection paie une prime périodique, habituellement trimestrielle, au vendeur de protection, qui assume le risque de crédit lié à un incident de crédit particulier. Les incidents de crédit sont des événements tels qu'une faillite, un grave manquement ou une restructuration de la dette pour un actif de référence déterminé. En cas d'incident de crédit, un swap sur défaillance peut être réglé par la livraison physique de l'actif de référence pour un produit correspondant à sa valeur nominale ou par une compensation en espèces correspondant au montant de la perte. S'il n'y a pas d'incident de crédit, aucun montant éventuel n'est exigible.

Au cours des périodes présentées, certains Fonds ont conclu un swap sur défaillance sur indices en tant que vendeur de protection. Tous frais initiaux versés ou perçus par ces Fonds à la création d'un swap sur défaillance sont compris dans sa juste valeur. Les primes trimestrielles perçues de la contrepartie sont comptabilisées quotidiennement et inscrites au poste « Revenus (pertes) sur dérivés » des états du résultat global. Les variations de la juste valeur des swaps sur défaillance en

vigueur à la date de clôture sont présentées dans les états du résultat global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les cours utilisés pour évaluer les swaps sur défaillance sont obtenus directement auprès du fournisseur de données ou du courtier. Lorsque les swaps sur défaillance arrivent à échéance ou sont dénoués, le gain (ou la perte) net réalisé est présenté dans les états du résultat global au poste « Gain (perte) net réalisé ».

L'exposition aux swaps sur défaillance est limitée au montant notionnel du contrat, moins tout montant recouvrable applicable, obtenu par le produit du montant notionnel et du taux de recouvrement de l'entité de référence.

- i) Les fonds négociés en bourse (« FNB ») qui ne sont pas gérés par GPTD sont évalués selon le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière.
- j) Les placements dans les fonds communs de placement sous-jacents, les FNB gérés par GPTD et les autres fonds sous-jacents sont généralement évalués à la valeur liquidative par part de série des fonds de placement présentée par les gestionnaires de ces fonds.
- k) Certains Fonds peuvent conclure des engagements afin d'acquérir, lorsqu'ils sont émis, des titres dans le cadre de placements privés dans une société ouverte (PPSO) impliquant des sociétés d'acquisition à vocation spécifique (SAVS). Une SAVS est une société cotée en bourse qui mobilise des capitaux d'investissement au moyen d'un premier appel public à l'épargne afin d'acquérir des titres de participation, par fusion, par regroupement d'entreprises, par acquisition ou par toute autre transaction semblable, d'une ou plusieurs sociétés en exploitation selon des délais prévus. Un PPSO comporte généralement l'acquisition de titres directement auprès d'une société ouverte dans le cadre d'une opération de placement privé. Les titres acquis dans le cadre d'une opération de PPSO ne peuvent être négociés à la bourse et sont considérés comme illiquides jusqu'à ce qu'une déclaration d'inscription relative à la revente ne soit déposée et en vigueur. Les engagements dépendent de l'acquisition par les SAVS des titres des sociétés visées. La plus-value ou la moins-value latente de ces engagements à la clôture de la période est présentée séparément au poste Plus-value (moins-value) latente au titre des engagements non capitalisés dans les états de la situation financière, et toute variation de la juste valeur au cours des périodes de présentation de l'information financière est comptabilisée au poste Plus-value (moins-value) latente au titre des engagements non capitalisés dans les états du résultat global.

Hiérarchie des justes valeurs

Les Fonds classent leurs placements à la juste valeur selon une hiérarchie qui accorde de l'importance aux données utilisées pour réaliser ces évaluations. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours, observables directement (les prix) ou indirectement (les dérivés de prix);
- Niveau 3 Données d'entrée qui ne reposent pas sur des données de marché observables (les données d'entrée non observables).

Les évaluations de la juste valeur sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts de garantie sur les dérivés, des souscriptions à recevoir, des intérêts et dividendes à recevoir, des montants à recevoir pour les ventes de placements, des découverts bancaires, des marges à payer sur les dérivés, des montants à payer pour les achats de placements, des rachats à payer, des distributions à payer, des charges à payer et de la valeur de rachat de l'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique des Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la clôture de la période présentée.

La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3).

Le classement dans la hiérarchie est établi en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée d'entrée évaluée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble. Si une évaluation de la juste valeur est fondée sur des données d'entrée observables qui nécessitent un ajustement important en fonction de données d'entrée non observables, elle relève du niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée d'entrée déterminée pour l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble nécessite l'exercice du jugement et tient compte des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif.

Déterminer ce qui constitue une donnée d'entrée « observable » nécessite l'exercice d'une grande part de jugement. Les données observables sont considérées comme des données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes actives sur le marché pertinent.

GPTD a mis en place un comité d'évaluation afin de superviser le rendement des évaluations de la juste valeur figurant dans les états financiers des Fonds, dont les évaluations de niveau 3. GPTD utilise différentes méthodes (présentées à la rubrique « Évaluation de la juste valeur ») pour établir la juste valeur des titres classés au niveau 3. Le comité se réunit chaque trimestre pour effectuer un examen de l'évaluation des placements détenus par les Fonds.

Le classement des instruments financiers des Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 et tout transfert entre niveaux ayant eu lieu au cours des périodes présentées résultant d'un changement dans la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur sont présentés dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées

Une entité structurée est une entité dans laquelle les droits de vote ou des droits similaires ne sont pas le principal facteur pour déterminer qui la contrôle. C'est notamment le cas lorsque tout droit de vote n'est lié qu'aux tâches administratives et que les activités pertinentes sont menées au moyen d'accords contractuels. GPTD a établi que tous les fonds de placement sous-jacents (les « fonds sous-jacents ») dans lesquels les Fonds investissent sont des entités structurées non consolidées. Les fonds sous-jacents comprennent des fonds communs de placement, des FNB et d'autres fonds qui répondent à la définition d'une « entité d'investissement » d'IFRS 10. Pour arriver à cette conclusion, GPTD a évalué le fait que le processus décisionnel concernant les activités des fonds sous-jacents n'est généralement pas déterminé par les droits de vote ou droits similaires détenus par les Fonds ou par d'autres investisseurs dans tout fonds sous-jacent.

Les Fonds peuvent investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à réaliser un revenu à court ou à long terme et à offrir un potentiel de croissance du capital. Les placements des Fonds dans ces titres au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière et correspondent à l'exposition des Fonds aux fonds sous-jacents. Les Fonds n'offrent pas un important soutien financier supplémentaire ou une autre forme de soutien aux fonds sous-jacents, et ne se sont pas engagés à leur offrir un tel soutien. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes présentées est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente » sous « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global. Des renseignements supplémentaires à propos des placements des Fonds dans des fonds sous-jacents, le cas échéant, sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et dans les notes propres au Fonds.

Certains Fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou dans d'autres titres adossés à des actifs qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans des hypothèques immobilières, ou sont garantis par de telles hypothèques. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un panier d'actifs composé de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, y compris de prêts hypothécaires accordés par des organismes de crédit, des prêteurs hypothécaires, des banques commerciales et d'autres institutions. Ces titres de créance et de participation peuvent être structurés en tranches de rangs différents. Les Fonds peuvent investir dans des titres obligataires de premier rang garantis par des actifs et qui n'ont qu'une exposition minimale aux tranches de titres de second rang. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel composé d'intérêts et d'un remboursement du capital. Les autres titres adossés à des actifs sont créés à partir de divers types d'actifs, dont les prêts automobiles, les encours de cartes de crédit, les prêts sur la valeur nette de la propriété et les prêts étudiants.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des actifs des Fonds, s'il y a lieu, est présentée dans les états de la situation financière au poste « Placements ». La juste valeur correspond à l'exposition maximale aux pertes à ces dates. La variation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des actifs au cours des périodes présentées est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente » sous « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global.

Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle d'un Fonds présentée dans les notes propres au Fonds correspond, selon GPTD, à la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu des émissions et des rachats de parts et de l'évaluation des rendements. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'évaluation.

Les gains et pertes de change réalisés à la vente de placements et de dérivés sont présentés au poste « Gain (perte) net réalisé ». Les gains et pertes de change latents sur les placements et les dérivés sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les gains et pertes de change réalisés et latents se rapportant aux revenus, à la trésorerie ainsi qu'aux autres actifs et passifs sont présentés à titre de « Gain (perte) de change sur trésorerie et autres actifs nets » dans les états du résultat global.

Compensation des actifs et passifs financiers

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. L'information concernant la compensation, le cas échéant, figure dans les notes propres au Fonds.

Prises en pension de titres

Certains Fonds peuvent conclure des opérations de prises en pension de titres. Dans le cadre d'une opération de prise en pension, un fonds achète un titre à un prix donné à un tiers et convient de le lui revendre à un prix déterminé et à une date ultérieure convenue. L'écart est présenté au poste « Revenus de prises en pension de titres » dans les états du résultat global.

Ces types d'opérations comportent le risque que l'autre partie manque à ses obligations aux termes de la convention ou qu'elle fasse faillite. Afin de réduire ces risques, l'autre partie est tenue de fournir des garanties aux Fonds. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la valeur de marché du titre et la garantie est évaluée à la valeur de marché chaque jour ouvrable. Les types de titres reçus et les garanties connexes que détiennent les Fonds, le cas échéant, sont présentés dans l'inventaire du portefeuille.

Trésorerie/découvert bancaire

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières. Les découverts bancaires sont présentés à titre de passif courant dans les états de la situation financière.

Dépôt de garantie (marge à payer) sur les dérivés

Les comptes sur marge correspondent aux dépôts de garantie ou aux marges à payer relativement aux dérivés conclus par les Fonds.

Montants à recevoir pour les ventes de placements ou montants à payer pour les achats de placements

Les montants à recevoir pour les ventes de placements et les montants à payer pour les achats de placements représentent des opérations couvertes par un contrat, mais non encore réglées ou livrées aux dates des états de la situation financière.

Évaluation des parts de la série

GPTD calcule généralement la valeur liquidative de chaque série des Fonds à 16 h, heure de l'Est, chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte. Toutefois, dans certains cas inattendus, la valeur liquidative par part d'une série peut être calculée à un autre moment.

La valeur liquidative de chaque série de parts des Fonds, calculée pour le traitement des souscriptions, des substitutions, des conversions et des rachats des parts de séries, correspond à la différence entre la valeur de la quote-part de l'actif commun d'un Fonds donné imputée à cette série et la valeur de la quote-part du passif commun du Fonds, moins le passif attribuable uniquement à la série en question.

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de série est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables total de chaque série des Fonds par le nombre total de parts en circulation de cette série à la date de présentation de l'information financière.

Comptabilisation des revenus

Les intérêts aux fins de distributions présentés dans les états du résultat global comprennent les revenus d'intérêts sur la trésorerie et les intérêts sur les instruments de créance comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les intérêts à recevoir sont présentés au poste « Intérêts et dividendes à recevoir » des états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt stipulés des instruments de créance. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres de créance, sauf pour les obligations à coupon zéro.

Les revenus de dividendes provenant d'actions et de FNB sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les distributions provenant de fonds sous-jacents autres que des FNB sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les dividendes reçus des FNB sont répartis entre le revenu d'intérêts, le revenu de dividendes, les gains en capital et le remboursement de capital en fonction de la nature des composantes sous-jacentes. Les répartitions sont fondées sur la meilleure information disponible et les répartitions réelles pourraient être différentes.

Certains Fonds peuvent recourir aux prêts de titres selon les modalités d'une convention comprenant des restrictions prescrites par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Le revenu tiré des prêts de titres, le cas échéant, est présenté dans les états du résultat global lorsqu'il est gagné. La juste valeur des titres prêtés et des garanties détenues est déterminée quotidiennement. Les informations sur les revenus de prêts de titres et la valeur totale des titres prêtés et des garanties connexes détenus se trouvent dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

Opérations de placement et coûts de transaction

Aux fins du calcul des gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement, le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des coûts de transaction.

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés par les Fonds à l'achat et à la vente de placements à la juste valeur sont comptabilisés dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les Fonds n'engagent pas de coûts de transaction lorsqu'ils investissent dans des fonds sous-jacents autres que des FNB. Toutefois, les fonds sous-jacents peuvent devoir engager des coûts de transaction.

Attribution des revenus et des charges, des gains et pertes réalisés et latents

Les charges (frais d'intérêts et frais d'opérations de portefeuille exclus) sont comptabilisées quotidiennement, séparément pour chaque série. Les frais d'intérêts et frais d'opérations de portefeuille, de même que les revenus, les gains et les pertes, sont imputés à chaque série selon leur quote-part de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de série

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de série est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette série au cours de la période présentée, sauf si une série a été créée au cours de la période, auquel cas le nombre moyen pondéré de parts en circulation est calculé à compter de la date de début des activités de la série.

4. Estimations et jugements comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par les Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. Comme il est indiqué à la note 3, l'utilisation des techniques d'évaluation pour les instruments financiers et les dérivés qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs oblige GPTD à poser des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à la date de présentation des états financiers. Toute modification aux hypothèses touchant ces facteurs pourrait avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Voir les notes propres au Fonds pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers des Fonds, le cas échéant.

Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, GPTD a dû évaluer le modèle économique adopté par les Fonds pour gérer leur portefeuille respectif et calculer le rendement sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que ces actifs et passifs financiers devaient être évalués à la JVRN, conformément à IFRS 9.

Entité d'investissement

En cherchant à déterminer si un Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement, GPTD peut être amenée à formuler des jugements importants sur le fait de savoir si le Fonds possède les caractéristiques d'une entité d'investissement. Chaque Fonds peut ne détenir qu'un placement, un fonds sous-jacent (ou n'avoir qu'un seul investisseur ou des investisseurs qui sont des parties liées au Fonds), toutefois, conformément à la définition d'une entité d'investissement, chaque Fonds obtient principalement des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour lui de leur fournir des services de gestion de placements, déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de ses placements sur la base de la juste valeur.

5. Parts rachetables

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de différentes séries qui ont égalité de rang et sont offertes en vertu d'un prospectus simplifié. En outre, chaque Fiducie de fonds commun de placement TD est également autorisée à émettre un nombre illimité de parts de différentes séries offertes en vertu d'une notice d'offre confidentielle. Les différentes séries pouvant être offertes par les Fonds sont décrites ci-après.

Série Investisseurs :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs.
Séries H5 et H8 :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Série Plus :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs et autres qui effectuent le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD.
Séries K et K5 :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs et autres qui effectuent le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD, et qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Série e :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs qui souhaitent effectuer leurs opérations par voie électronique.
Série D :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs qui souhaitent effectuer leurs opérations par l'entremise de Placements directs TD, une division de TDWCI, ou d'autres courtiers exécutants.
Série Conseillers :	Parts offertes selon le mode avec frais d'acquisition aux investisseurs qui recherchent des conseils en matière de placement.
Séries T5 et T8 :	Parts offertes selon le mode avec frais d'acquisition aux investisseurs qui recherchent des conseils en matière de placement et souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Série F :	Parts offertes aux investisseurs par l'entremise de conseillers financiers « contre rémunération » ou de « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, et aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction.
Séries FT5 et FT8 :	Parts offertes aux investisseurs qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie du Fonds par l'entremise de conseillers financiers « contre rémunération » ou de « comptes intégrés » parrainés par des courtiers. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital. Ces séries peuvent aussi être offertes aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction.

Série F Plus :	Parts offertes aux grands investisseurs par l'entremise de conseillers financiers « contre rémunération » ou de « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, et aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction. Pour cette série, les investisseurs doivent effectuer le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD.
Série W :	Parts offertes aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction par l'entremise de certaines sociétés de gestion de patrimoine de La Banque Toronto-Dominion, y compris certaines divisions de TDWCI ou d'autres courtiers autorisés par GPTD.
Séries WT5 et WT8 :	Parts offertes aux investisseurs qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds par l'entremise de certaines sociétés de gestion de patrimoine de La Banque Toronto-Dominion, y compris certaines divisions de TDWCI ou d'autres courtiers autorisés par GPTD, et qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Séries Privée et Privée-EM :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs qui effectuent le placement minimal déterminé par GPTD et qui ont conclu une convention relative à la série Privée avec GPTD.
Série Institutionnelle :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs, tels que les régimes collectifs d'épargne, et autres qui effectuent le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD.
Série O :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs, tels les institutions et les fonds communs de placement, qui effectuent le placement minimal déterminé par GPTD et qui ont conclu une convention relative à la série O avec GPTD.
Série G :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs, tels les institutions, les régimes collectifs d'épargne ou les régimes de retraite, et les fonds communs de placement, qui effectuent le placement minimal déterminé par GPTD et qui ont conclu une convention relative à la série G avec GPTD.

Chaque série de parts comporte différentes options d'achat et des frais de gestion plus ou moins élevés selon leurs caractéristiques résumées ci-dessus, qui reflètent l'importance des services de conseil en placement offerts et/ou des services.

Les parts des Fonds sont rachetables au gré du porteur de parts conformément aux dispositions de la déclaration de fiducie ou de l'acte de fiducie. Les parts des Fonds sont émises ou rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de série établie après réception par GPTD de l'ordre de souscription, de substitution, de conversion ou de la demande de rachat. Les souscriptions et les rachats présentés dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables comprennent les parts converties entre les séries d'un même Fonds. Toutefois, les conversions entre les séries du Fonds ne sont pas présentées à titre de « Produit de l'émission de parts rachetables » ni de « Montants versés au rachat de parts rachetables » dans les tableaux des flux de trésorerie.

6. Opérations avec des parties liées

Capital

GPTD, ses sociétés affiliées et/ou d'autres fonds de placement gérés par GPTD peuvent à l'occasion investir dans des parts des Fonds. Lorsqu'il est important, l'investissement des parties liées est présenté dans les notes propres au Fonds.

Dépositaire

La Banque Toronto-Dominion est le dépositaire du Fonds indiciel équilibré TD et détient une partie des actifs (y compris de la trésorerie et des placements) du Fonds. La Banque Toronto-Dominion est le sousdépositaire des Fonds (à l'exception du Fonds indiciel équilibré TD) et détient une partie des actifs (y compris de la trésorerie et des placements) des Fonds. La Banque Toronto-Dominion peut se faire payer des frais et des marges en contrepartie des services bancaires (y compris les activités liées aux dépôts) fournis aux Fonds.

Frais de gestion

a) Fiducies de fonds commun de placement TD

En contrepartie des services de gestion, de distribution et de gestion de portefeuille et de supervision de tous services fournis par des sous-conseillers en valeurs aux Fiducies de fonds commun de placement TD, GPTD reçoit des frais de gestion annuels relativement à certaines séries de ces Fonds. Les frais de gestion sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD.

Il n'y a pas de frais de gestion concernant les parts de série Privée, de série O et de série G. Les porteurs de parts de séries Privée, de série O et de série G peuvent plutôt se voir imputer des frais directement par GPTD.

b) Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD

En contrepartie des services de gestion, de distribution et de gestion de portefeuille fournis aux Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD, certaines séries de ces Fonds versent des frais de gestion annuels à GPTD. Les frais de gestion sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD.

Il n'y a pas de frais de gestion concernant les parts de série G. Les porteurs de parts de série G peuvent plutôt se voir imputer des frais directement par GPTD.

Lorsque les Fiducies de fonds commun de placement TD et les Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD investissent dans des fonds sous-jacents, des frais et des charges payables par ces fonds sous-jacents peuvent s'ajouter à ceux payables par les Fonds. Les Fonds qui investissent dans des fonds sous-jacents ne sont toutefois pas tenus de payer de frais de gestion lorsqu'il est raisonnable de penser qu'un tel paiement constituerait une duplication des frais payables par les fonds sous-jacents pour obtenir le même service. Les frais de gestion des Fonds sont présentés en détail dans les notes propres au Fonds.

Frais d'administration

a) Fiducies de fonds commun de placement TD

En contrepartie du règlement de certains frais d'exploitation, GPTD reçoit des frais d'administration annuels relativement à certaines séries des Fiducies de fonds commun de placement TD. À l'exception de la série G, les frais d'administration comprennent les frais de tenue des comptes et de communication, les frais de garde, les honoraires juridiques, les honoraires d'audit, les droits de dépôt et les frais bancaires. Pour la série G, les frais d'administration comprennent tous les frais d'exploitation.

Les frais d'administration sont à payer relativement à la série Investisseurs, la série H5, la série H8, la série D, la série Conseillers, la série T5, la série T8 et la série G des Fiducies de fonds commun de placement TD, selon le cas, autres que les Fonds du marché monétaire, le Fonds d'obligations ultra court terme TD, le Fonds d'obligations à court terme TD, le Fonds d'obligations canadiennes TD, le Fonds opportunités mondiales TD – conservateur, le Fonds opportunités mondiales TD – équilibré, les Fonds indiciels et les parts de série Conseillers du Fonds d'actions américaines TD. Les frais d'administration sont aussi à payer s'agissant de la série Plus et de la série K des Fiducies de fonds commun de placement TD, autres que le Fonds du marché monétaire américain TD, le Fonds d'obligations à court terme TD, le Fonds d'obligations canadiennes TD, le Portefeuille à revenu favorable TD, le Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD et le Fonds opportunités mondiales TD – conservateur.

Les frais d'administration sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD. Des renseignements détaillés sur les frais d'administration sont présentés dans les notes propres au Fonds.

Il n'y a pas de frais d'administration concernant les autres séries des Fiducies de fonds commun de placement TD.

b) Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD

À l'exception de la série G de ces Fonds et des Portefeuilles FNB gérés TD, aucuns frais d'administration ne sont imputés aux Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD. En ce qui concerne la série G de ces fonds, en contrepartie du règlement de tous les frais d'exploitation, GPTD reçoit des frais d'administration annuels. En ce qui concerne les Portefeuilles FNB gérés TD, en contrepartie du règlement de certains frais d'exploitation, GPTD reçoit des frais d'administration annuels relativement à la série D et à la série G des Portefeuilles FNB gérés TD. Les frais d'administration comprennent les frais de tenue des comptes et de communication, les frais de garde, certains honoraires juridiques, les honoraires d'audit, les droits de dépôt auprès des autorités de réglementation et les frais bancaires.

Les frais d'administration sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD. Des renseignements détaillés sur les frais d'administration sont présentés dans les notes propres au Fonds.

Frais d'exploitation

Comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds

GPTD est responsable de la gestion des portefeuilles de placement des Fonds, y compris de la prise de décisions relative au placement de l'actif des Fonds.

GPTD a formé un CEI pour l'ensemble des Fonds et des fonds sous-jacents gérés par GPTD. Le CEI, à titre de comité indépendant impartial, procède à l'examen de toutes opérations qui pourraient mettre GPTD en situation de conflit d'intérêts et donne ses recommandations ou, s'il y a lieu, ses approbations. Le CEI produit, au moins une fois par an, un rapport sur ses activités à l'intention des porteurs de parts des Fonds.

Lorsqu'ils sont importants, les placements dans des titres de La Banque Toronto-Dominion, dans des fonds sous-jacents gérés par GPTD ou dans des sociétés affiliées détenus par les Fonds à la clôture de la période sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et/ou dans les notes propres au Fonds. Si le montant est important, la trésorerie des Fonds détenue auprès de La Banque Toronto-Dominion, qui agit à titre de sous-dépositaire des Fonds, à la clôture de la période est également présentée dans les notes propres au Fonds.

La rémunération des membres du CEI et leurs dépenses ont été réparties entre les fonds de placement gérés par GPTD et sont présentées au poste « Frais du comité d'examen indépendant » dans les états du résultat global.

a) Fiducies de fonds commun de placement TD

GPTD absorbe tous les frais d'exploitation concernant les parts de série O et de série G des Fiducies de fonds commun de placement TD.

La série Privée et la série Privée-EM des Fiducies de fonds commun de placement TD et la série Conseillers du Fonds d'actions américaines TD doivent payer leur quote-part des frais d'exploitation qui sont communs à toutes les séries de ces Fonds, ainsi que les frais qui ne sont attribuables qu'à la série (qui peuvent être payables à GPTD ou ses sociétés affiliées), y compris les frais du CEI, les frais de tenue des comptes et de communication, les frais de garde, les honoraires juridiques, les honoraires d'audit, les droits de dépôt, les frais bancaires, les coûts d'emprunt, toutes les taxes, les frais liés à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et les nouveaux types de coûts ou de charges.

GPTD absorbe tous les frais d'exploitation des autres séries des Fiducies de fonds commun de placement TD (notamment les services fournis par GPTD ou ses sociétés affiliées), autres que les frais et les charges relatifs à toutes les taxes, aux emprunts, au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale et réglementaire, ainsi que les nouveaux types de coûts ou de charges.

b) Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD

À l'exception des Portefeuilles FNB gérés TD, tous les frais d'exploitation des Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD (y compris ceux des services fournis par GPTD ou ses sociétés affiliées) sont payés par GPTD, y compris les frais du CEI, de tenue des comptes et de communication, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les droits de dépôt, les frais bancaires, les coûts d'emprunt et toutes les taxes afférentes.

GPTD absorbe certains frais d'exploitation des Portefeuilles FNB gérés TD. Chaque Portefeuille FNB géré TD est responsable du paiement de tous les frais liés aux emprunts, au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire, ainsi que les nouveaux types de coûts ou de charges et toutes les taxes afférentes.

Taxes liées aux charges

Les Fonds paient aussi à GPTD la taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée à un taux mixte sur les frais de gestion, les frais d'administration et certains frais d'exploitation en fonction de la province ou du territoire de résidence des investisseurs pour chaque série des Fonds. Ces montants sont inscrits dans les charges des états du résultat global respectifs des Fonds.

Charges visées par une renonciation

GPTD peut, à son gré, renoncer à une partie des charges autrement payables par les Fonds ou en absorber une partie. Ces renoncations ou absorptions peuvent être interrompues en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Le montant des charges visées par une renonciation ou une absorption, selon le cas, est présenté au poste « Charges visées par une renonciation » des états du résultat global.

Les charges à payer dans les états de la situation financière correspondent aux frais de gestion, aux frais d'administration et aux frais d'exploitation (y compris les taxes applicables) que les Fonds doivent payer à GPTD à la clôture de la période de présentation de l'information financière.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Les commissions de courtage (incluant les autres coûts de transaction) versées sur les opérations sur titres et les montants payés à des parties liées à La Banque Toronto-Dominion pour des services de courtage offerts aux Fonds pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023, le cas échéant, sont présentés dans les notes propres au Fonds.

Les commissions de courtage des clients servent au paiement des services d'exécution des ordres et/ou des services de recherche. Les conseillers en valeurs ou GPTD peuvent choisir des courtiers, y compris parmi leurs parties liées, qui demandent des commissions supérieures à celles d'autres courtiers (les « accords de paiement indirect ») s'ils estiment en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis.

Il n'y a pas de paiements indirects ni de commissions de courtage payables par le client pour les instruments de créance négociés hors bourse sans commissions de courtage. Dans le cas des actions ou des autres titres donnant lieu à des commissions de courtage, la portion de paiements indirects du montant payé ou à payer pour des biens et des services autres que des services d'exécution des ordres pour les Fonds ne peut, en général, être déterminée. Tout pourcentage de paiement indirect dûment constaté en vertu des accords de paiement indirect conclus par les conseillers en valeurs ou par GPTD, le cas échéant, est présenté dans les notes propres au Fonds.

7. Impôts

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), les Fonds répondent, ou entendent répondre, à la définition de fiducie de fonds commun de placement, à moins d'indication contraire dans les notes propres au Fonds. La totalité ou la quasi-totalité du revenu net de placement et une partie suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une année d'imposition sont distribuées aux porteurs de parts de sorte que les Fonds n'ont aucun impôt à payer, à moins qu'un Fonds qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement ait à payer un impôt minimum de remplacement aux termes de la Loi de l'impôt dans certaines circonstances. Compte tenu des distributions, les Fonds ont déterminé qu'en substance ils ne sont pas assujettis à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt et, par le fait même, ils ne comptabilisent pas d'impôts sur le revenu dans les états du résultat global, ni d'actif ou de passif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Les pertes en capital reportées et les pertes autres qu'en capital reportées des Fonds, le cas échéant, sont présentées dans les notes propres au Fonds. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur 20 ans.

Les Fonds sont assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées au poste « Remboursements d'impôts (retenues d'impôts) » dans les états du résultat global.

8. Gestion des risques financiers

Facteurs de risque d'ordre financier

Chaque Fonds peut être exposé à divers risques financiers, soit le risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et autre risque de prix), le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de concentration et le risque lié à l'effet de levier. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Le conflit entre l'Ukraine et la Fédération de Russie a entraîné une grande volatilité et incertitude sur les marchés des capitaux mondiaux. Une perturbation du marché peut avoir une incidence défavorable sur la valeur des placements et sur les risques pertinents liés aux instruments financiers de chaque Fonds.

GPTD cherche à réduire les risques financiers en recourant aux services de conseillers en valeurs professionnels et expérimentés supervisés par GPTD, qui effectuent un suivi régulier des positions des Fonds et des événements de marché, et diversifient les portefeuilles de placement dans le respect des objectifs et stratégies de placement de chaque Fonds et des politiques et procédures applicables de GPTD (collectivement, les « restrictions en matière de placement »).

Pour un Fonds qui investit dans des fonds sous-jacents, GPTD cherche à réduire les risques financiers en répartissant les placements dans trois principales catégories d'actifs : les titres du marché monétaire pour la sécurité, les obligations pour le revenu et les titres de participation pour la croissance, s'il y a lieu. Comme les différents types de placements évoluent, en général, indépendamment les uns des autres, le rendement positif d'une catégorie d'actifs peut contribuer à atténuer le rendement négatif d'une autre catégorie, réduisant ainsi la volatilité et le risque global à long terme.

Les Fonds sont gérés conformément aux restrictions les concernant en matière de placement.

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des placements portant intérêt.

Le risque de taux d'intérêt auquel est exposé un Fonds est concentré dans ses placements en instruments de créance (comme les obligations et les débetures) et en dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. En raison de leur échéance à court terme ou du fait qu'ils ne portent pas intérêt, les placements à court terme, les devises et les autres actifs et passifs ne sont pas exposés à des risques importants découlant des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Un Fonds qui investit dans des fonds sous-jacents est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt dans la même mesure que les instruments financiers portant intérêt détenus par les fonds sous-jacents. L'exposition directe d'un Fonds au risque de taux d'intérêt, lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds. Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, son exposition directe et indirecte au risque de change, lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds.

ii) Risque de change

Un Fonds peut détenir des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que sa monnaie fonctionnelle. Il est alors exposé au risque de change, étant donné que la valeur des instruments financiers libellés en devises fluctuera par suite de la variation des taux de change de ces devises par rapport à la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans des fonds sous-jacents, il est indirectement exposé au risque de change si les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers libellés dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle.

Un Fonds ou ses fonds sous-jacents peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture afin de réduire l'exposition au risque de change ou de s'exposer à une devise en particulier.

L'exposition directe d'un Fonds au risque de change (liée aux instruments monétaires et non monétaires), lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds. Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, son exposition directe et indirecte au risque de change (liée aux instruments monétaires et non monétaires), lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des titres fluctue du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). GPTD cherche à réduire ce risque grâce à ses restrictions en matière de placement.

Le coefficient bêta historique peut être utilisé pour déterminer l'incidence de l'exposition de chaque Fonds à l'autre risque de prix, le cas échéant. Le coefficient bêta historique, mesure de la corrélation entre les rendements d'un fonds et ceux du marché, est généralement obtenu par la comparaison entre les rendements d'un fonds et ceux de son indice de référence sur une période de 36 mois. De ce fait, il est tenu compte dans le coefficient bêta des incidences déjà indiquées dans les informations sur le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Le coefficient bêta historique n'est pas nécessairement représentatif du coefficient bêta futur.

Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, il est indirectement exposé à l'autre risque de prix découlant des placements du fonds sous-jacent. L'autre risque de prix, reflétant cette exposition indirecte, est présenté dans les notes propres au Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans plusieurs fonds sous-jacents, son exposition à l'autre risque de prix provient de tous les placements dans ces fonds sous-jacents. L'incidence directe de l'exposition d'un Fonds à l'autre risque de prix, le cas échéant, est présentée dans les notes propres au Fonds.

Exception faite des options d'achat vendues et des positions vendeur sur contrats à terme normalisés, le risque de perte maximal sur certains contrats sur instruments dérivés correspond à leur valeur nominale. Les pertes pouvant être subies sur les options d'achat vendues et les positions vendeur sur contrats à terme normalisés peuvent être illimitées.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. S'il y a lieu, le risque de crédit auquel est exposé un Fonds se concentre principalement dans les instruments de créance et les dérivés qu'il détient. Un Fonds est exposé au risque de crédit dans la mesure où l'émetteur d'instruments de créance ou une contrepartie à des instruments dérivés ne peut rembourser l'intégralité des montants dus à l'échéance. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut d'un courtier est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Un Fonds peut être exposé au risque de crédit lié au recours à des contreparties pour des contrats de change à terme. Ce risque, le cas échéant, est atténué par les facteurs suivants :

- i) le Fonds fait affaire avec des contreparties auxquelles S&P Global Ratings (« S&PGR ») a attribué une notation d'au moins A, ou qui ont obtenu une notation équivalente auprès d'une autre agence de notation reconnue;
- ii) il limite la durée du contrat de change à terme à 365 jours;
- iii) il limite à 10 % de la valeur du portefeuille l'exposition à la valeur de marché pour toute contrepartie.

Un Fonds peut être indirectement exposé au risque de crédit s'il investit dans des fonds sous-jacents qui investissent dans des instruments de créance ou des dérivés.

Les Fonds et leurs fonds sous-jacents gérés par GPTD achètent et détiennent uniquement des billets à court terme dont la notation par DBRS Limited est d'au moins R-1 Faible ou une notation équivalente attribuée par une autre agence de notation reconnue.

L'exposition directe d'un Fonds aux billets à court terme, aux instruments de créance et/ou aux instruments dérivés, le cas échéant, est présentée par catégorie de notation dans les notes propres au Fonds. Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, son exposition directe et indirecte aux billets à court terme et/ou aux instruments de créance, le cas échéant, est présentée par catégorie de notation dans les notes propres au Fonds.

Certains Fonds et leurs fonds sous-jacents peuvent aussi effectuer des opérations de prêts de titres. Pour les fonds gérés par GPTD, les opérations de prêts de titres sont effectuées avec des contreparties auxquelles S&PGR a attribué une notation d'au moins A, ou qui ont obtenu une notation équivalente auprès d'une autre agence de notation. La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par ces fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. La juste valeur totale des titres prêtés et des titres faisant l'objet d'une opération de mise en pension est limitée à 50 % de la valeur liquidative de chaque Fonds établie immédiatement après que le Fonds ait conclu une telle opération. Les informations sur la juste valeur des titres prêtés et de la garantie détenue, et les revenus de prêts de titres gagnés, le cas échéant, sont présentées dans les notes propres au Fonds.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. L'exposition d'un Fonds à ce risque découle principalement des rachats quotidiens de parts rachetables en trésorerie. Les Fonds investissent essentiellement dans des titres négociés sur un marché actif et qui peuvent être facilement vendus. Les Fonds conservent suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats.

L'échéance de tous les passifs financiers non dérivés, autres que les parts rachetables en circulation, est inférieure à trois mois.

Le 27 août 2020, l'International Accounting Standards Board a publié la Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2 (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7). Les modifications sont en vigueur pour l'exercice considéré des Fonds et fournissent, entre autres, des mesures de simplification pour les instruments comptabilisés au coût amorti ou faisant partie d'une relation de comptabilité de couverture. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence comptable. En mars 2021, la ICE Benchmark Administration (l'administrateur du LIBOR) et la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni ont annoncé qu'elles cesseraient de publier le taux LIBOR de diverses échéances et devises (notamment le taux LIBOR en livre sterling, en euro, en franc suisse et en yen pour toutes les échéances ainsi que le taux LIBOR en dollar américain pour les échéances à une semaine et à deux mois) d'ici le 31 décembre 2021. Le taux LIBOR en dollar américain pour les autres échéances (à un jour et à un, trois, six et douze mois) a cessé d'être publié après le 30 juin 2023. Le 16 mai 2022, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited, l'administrateur du taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate), a annoncé la cessation du calcul et de la publication du taux CDOR de toutes les échéances immédiatement après une dernière publication le 28 juin 2024. GPTD n'a pas remarqué d'incidence importante sur la liquidité et l'évaluation des Fonds découlant de la transition des taux LIBOR et CDOR.

d) Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de titre ou un secteur d'activité. Le risque de concentration d'un Fonds est présenté dans les notes propres au Fonds.

e) Risque lié à l'effet de levier

Le risque lié à l'effet de levier est le risque qu'une variation défavorable de la valeur ou du niveau de l'actif, du taux ou de l'indice sous-jacent auquel le fonds est exposé par effet de levier puisse entraîner des pertes plus élevées que celles qui auraient été subies si le fonds n'avait eu recours à aucun effet de levier, et peut donner lieu à des pertes plus grandes que le montant investi.

Le Fonds alternatif de gestion du risque TD, le Fonds alternatif de produits de base TD et le Fonds alternatif de produits de base long/court TD sont des fonds commun de placement alternatifs, tel qu'ils sont définis dans le *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, et ils sont autorisés à créer un effet de levier sur leurs actifs dans le cadre de leur stratégie de placement au moyen d'emprunts, de ventes à découvert et/ou de dérivés, à des montants pouvant dépasser la valeur liquidative de ces fonds. Des renseignements sur la façon dont ces fonds ont recours à l'effet de levier sont présentés dans les notes propres au Fonds.

9. Gestion du risque lié au capital

Les parts émises et en circulation constituent le capital des Fonds. Les Fonds ne sont soumis à aucune exigence particulière en matière de capital pour la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables présentent l'évolution du capital des Fonds au cours des périodes présentées.

Il incombe à GPTD de gérer le capital des Fonds conformément à leurs objectifs de placement respectifs et leur niveau de liquidité de manière à pouvoir effectuer les rachats.

On peut obtenir sans frais les états financiers les plus récents des fonds sous-jacents gérés par GPTD, s'il y a lieu, en écrivant à l'adresse postale suivante : Gestion de Placements TD Inc., C.P. 100, 66, rue Wellington Ouest, TD Bank Tower, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8, ou en visitant notre site Web au www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td ou le site Web de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Codes de devise utilisés dans le présent rapport :

Code de devise	Description	Code de devise	Description	Code de devise	Description
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HKD	Dollar de Hong Kong	PHP	Peso philippin
ARS	Peso argentin	HUF	Forint hongrois	PKR	Roupie pakistanaise
AUD	Dollar australien	IDR	Roupie indonésienne	PLN	Zloty polonais
BRL	Réal brésilien	ILS	Shekel israélien	QAR	Riyal qatarien
CAD/\$ CA	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RON	Leu roumain
CHF	Franc suisse	JOD	Dinar jordanien	RUB	Nouveau rouble russe
CLP	Peso chilien	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CNY/CNH	Renminbi chinois	KRW	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
COP	Peso colombien	LKR	Roupie srilankaise	SGD	Dollar de Singapour
CZK	Couronne tchèque	MAD	Dirham marocain	THB	Baht thaïlandais
DKK	Couronne danoise	MXN	Peso mexicain	TRY	Livre turque
EGP	Livre égyptienne	MYR	Ringgit malais	TWD	Nouveau dollar taïwanais
EUR	Euro	NOK	Couronne norvégienne	USD/\$ US	Dollar américain
GBP	Livre sterling	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain

Source : London Stock Exchange Group plc et les entreprises du groupe (collectivement, le « groupe LSE »). © Groupe LSE, 2024. FTSE Russell est le nom commercial de certaines des sociétés membres du groupe LSE. « FTSE® », « Russell® » et « FTSE Russell® » sont des marques de commerce des sociétés membres du groupe LSE concernées et sont utilisées sous licence par toute autre société membre du groupe LSE. Tous les droits à l'égard des indices ou des données FTSE Russell sont acquis auprès de la société membre du groupe LSE concernée à qui appartiennent les indices ou les données. Ni le groupe LSE ni ses concédants de licence n'acceptent de responsabilité pour les erreurs ou les omissions dans les indices ou les données, et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données de la présente communication. Aucune autre publication des données du groupe LSE n'est permise sans le consentement écrit de la société membre du groupe LSE concernée. Le contenu de la présente communication n'est pas promu, parrainé ou endossé par le groupe LSE.

Les Fonds Mutuels TD, les Fonds TD et les portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion, et offerts par l'entremise de courtiers autorisés.

Les FNB TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Epoch Investment Partners, Inc. exerce ses activités aux États-Unis et est une société affiliée à Gestion de Placements TD Inc. Gestion de Placements TD Inc. exerce ses activités au Canada. Les deux sociétés sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.